

BILAN - ACTIF

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations		300 000	-300 000	-100
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		300 000	-300 000	-100
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	11 640	16 800	-5 160	-31
Clients douteux, litigieux (3)				
Autres (3)	3 959	6 295	-2 337	-37
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	2 003 736	3 736	2 000 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	93 068	214 284	-121 216	-57
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 112 403	241 115	1 871 288	776
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 112 403	541 115	1 571 288	290

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

copie conforme à l'original

BILAN - PASSIF

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 000	1 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			94 868	27
Autres réserves	442 486	347 618		
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 587 437	94 868	1 492 569	
SITUATION NETTE	2 040 923	453 486	1 587 437	350
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 040 922	453 486	1 587 437	350
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires		10 000	-10 000	-100
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)		32 636	-32 075	-98
Emprunts et dettes financières diverses (3)	562			
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	5 995	1 468	4 527	308
Fournisseurs, factures non parvenues	7 890	11 940	-4 050	-34
Dettes fiscales et sociales	57 034	31 586	25 448	81
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	71 480	87 630	-16 149	-18
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 112 403	541 115	1 571 288	290

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

71 480

87 630

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	120 800	100	168 000	100	-47 200	-28
Montant net du chiffre d'affaires	120 800	100	168 000	100	-47 200	-28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	54		2		52	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	120 854	100	168 002	100	-47 148	-28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	46 873	39	16 009	10	30 863	193
Impôts, taxes et versements assimilés	1 488	1	2 909	2	-1 421	-49
Salaires et traitements	29 040	24	115 245	69	-86 205	-75
Charges sociales	14 413	12	44 823	27	-30 409	-68
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	5		6		-1	-16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	91 819	76	178 993	107	-87 174	-49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	29 035	24	-10 991	-7	40 025	364
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)	400 000	331	100 000	60	300 000	300
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	632	1			632	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	400 632	332	100 000	60	300 632	301
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	31		382		-351	-92
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	31		382		-351	-92
RÉSULTAT FINANCIER	400 601	332	99 618	59	300 982	302
RÉSULTAT COURANT avant impôts	429 636	356	88 628	53	341 008	385
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	1 507 000				1 507 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 507 000				1 507 000	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	300 000	248			300 000	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300 000	248			300 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 207 000				1 207 000	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	49 199	41	-6 240	-4	55 439	888
TOTAL DES PRODUITS	2 028 486		268 002	160	1 760 484	657
TOTAL DES CHARGES	441 049	365	173 134	103	267 915	155
Bénéfice ou Perte	1 587 437		94 868	56	1 492 569	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

A2G

S.A.S. AU CAPITAL DE 10 000 Euros

SIEGE SOCIAL : 49 avenue du Bois de Verrières-92290 CHATENAY MALABRY

R.C.S. NANTERRE N° 800 772 873

* * * * *

AFFECTATION DU RESULTAT

**RAPPORT DU PRESIDENT
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Le Président propose d'affecter le bénéfice de 1 587 437 € de l'exercice comme suit : 50 000 € à titre de dividendes et le solde en autres réserves ce qui porte le solde du compte à 1 979 923 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, aucune somme n'a été distribuée à titre de dividende, pour les trois exercices précédents.

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 29 JUIN 2020**

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de 1 587 437€ de l'exercice clos au 31 décembre 2019 comme suit :

-	A la distribution d'un dividende, soit	€.	50 000
-	Et le solde en autres réserves, soit	€.	1 537 437
	BENEFICE	€.	1 587 437

Le Président



A2G

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros

49, avenue du Bois de Verrières
92290 CHATENAY MALABRY

800 772 873 RCS NANTERRE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Associée unique de la société A2G,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2G relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints pages 5 à 17 au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « faits caractéristiques de l'exercice – événement intervenus après la clôture de l'exercice et continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels concernant la crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication lors des décisions de l'Associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 29 juin 2020

EXCO VFA AUDIT

Représentée par :



Jacques TARDY

Commissaire aux comptes

BILAN - ACTIF

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF

	Valeurs nettes au 31/12/19	Valeurs nettes au 31/12/18	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. Indus				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations		300 000	-300 000	-100
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		300 000	-300 000	-100
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	11 640	16 800	-5 160	-31
Clients douteux, litigieux (3)				
Autres (3)	3 959	6 295	-2 337	-37
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	2 003 736	3 736	2 000 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	93 068	214 284	-121 216	-57
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 112 403	241 115	1 871 288	776
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 112 403	541 115	1 571 288	290

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN - PASSIF

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18	Variation en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 000	1 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	442 486	347 618	94 868	27
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 587 437	94 868	1 492 569	
SITUATION NETTE	2 040 923	453 486	1 587 437	350
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 040 922	453 486	1 587 437	350
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)		10 000	-10 000	-100
Emprunts et dettes financières diverses (3)	562	32 636	-32 075	-98
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	5 995	1 468	4 527	308
Fournisseurs, factures non parvenues	7 890	11 940	-4 050	-34
Dettes fiscales et sociales	57 034	31 586	25 448	81
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	71 480	87 630	-16 149	-18
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 112 403	541 115	1 571 288	290



(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

71 480

87 630

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	120 800	100	168 000	100	-47 200	-28
Montant net du chiffre d'affaires	120 800	100	168 000	100	-47 200	-28
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	54		2		52	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	120 854	100	168 002	100	-47 148	-28
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	46 873	39	16 009	10	30 863	193
Impôts, taxes et versements assimilés	1 488	1	2 909	2	-1 421	-49
Salaires et traitements	29 040	24	115 245	69	-86 205	-75
Charges sociales	14 413	12	44 823	27	-30 409	-68
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	5		6		-1	-16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	91 819	76	178 993	107	-87 174	-49
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	29 035	24	-10 991	-7	40 025	364
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	400 000	331	100 000	60	300 000	300
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	632	1			632	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	400 632	332	100 000	60	300 632	301
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	31		382		-351	-92
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	31		382		-351	-92
RÉSULTAT FINANCIER	400 601	332	99 618	59	300 982	302
RÉSULTAT COURANT avant impôts	429 636	356	88 628	53	341 008	385
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	1 507 000				1 507 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 507 000				1 507 000	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	300 000	248			300 000	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	300 000	248			300 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 207 000				1 207 000	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	49 199	41	-6 240	-4	55 439	888
TOTAL DES PRODUITS	2 028 486		268 002	160	1 760 484	657
TOTAL DES CHARGES	441 049	365	173 134	103	267 915	155
Bénéfice ou Perte	1 587 437		94 868	56	1 492 569	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées





ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Produites	Informations	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS			NA
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			
COMMENTAIRES			NA



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 2 112 402.57 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 587 436.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Evènements intervenus après la clôture de l'exercice et continuité de l'exploitation

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

L'entreprise a estimé à la date d'arrêté de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'entreprise n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement. Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 mais l'entité ne s'attend pas à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G**Du 01/01/2019 au 31/12/2019**

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Cession de la totalité des titres de l'unique filiale la société SIENER

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		300 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	300 000		
TOTAL GENERAL			300 000		

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			300 000		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL		300 000		
TOTAL GENERAL				300 000		



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000.00	10.00



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	13 885	13 885		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	1 566	1 566		
Etat & Impôts sur les bénéfices	49 199	49 199		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	5 820	5 820		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	449	449		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	562	562		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	71 480	71 480		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 890
Dettes fiscales et sociales	406
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

8 296



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS A2G

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Au vue de l'âge et de l'ancienneté des salariés présents en fin d'exercice, aucune sortie de trésorerie n'est prévue dans les cinq prochaines années.

